



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 78714

Texte de la question

Le barreau de Paris et le rectorat de Paris mènent actuellement une initiative en direction des collèges et des lycées permettant aux avocats d'expliquer les règles de droit aux élèves de la capitale. M. Bruno Bourg-Broc souhaiterait savoir si M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche envisage d'étendre ce type d'initiative à d'autres corps professionnels comme les magistrats, la police, la gendarmerie ou les armées. Cette initiative a l'avantage de rapprocher les populations les plus jeunes des catégories professionnelles qui représentent l'autorité.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78714

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10728